

Postulat communal

Postulat : Étude de l'adhésion de la commune de Bassins à l'organisation Région de Nyon

Préambule:

L'organisation « Région de Nyon » regroupe aujourd'hui une majorité des communes du district de Nyon. Elle joue un rôle important en matière de coordination régionale, de représentation politique, de développement territorial et de promotion économique et touristique. Elle offre également un cadre structurant pour aborder des enjeux intercommunaux majeurs, tels que la mobilité, l'aménagement du territoire, la durabilité ou encore la culture.

À ce jour, la commune de Bassins ne fait pas partie de cette association. Compte tenu des évolutions régionales et cantonales, et dans un souci de solidarité, de cohérence territoriale et d'accès à certaines prestations ou subventions, il pourrait être opportun d'envisager une adhésion à cette organisation.

Postulat:

Le Conseil communal de Bassins invite la Municipalité à étudier l'opportunité pour la commune de rejoindre l'organisation Région de Nyon. Cette étude devra notamment :

1. Analyser les avantages d'une adhésion, notamment en matière de coordination régionale, d'accès à certaines prestations, de financement de projets ou de représentativité politique.
2. Identifier les inconvénients ou contraintes potentielles, notamment en matière de gouvernance, de compatibilité des politiques locales avec les orientations régionales, ou d'éventuelles limitations d'autonomie.
3. Présenter les aspects financiers, notamment le coût d'adhésion initial, les cotisations annuelles, ainsi que toute éventuelle répercussion budgétaire pour la commune.
4. Évaluer l'impact de cette adhésion sur les projets et politiques communales en cours ou à venir.

Cette étude permettra au Conseil communal de disposer d'éléments factuels pour se positionner ultérieurement sur une éventuelle adhésion.

Conclusion:

Par ce postulat, il s'agit de garantir une réflexion approfondie et documentée sur l'éventuelle adhésion de Bassins à Région de Nyon, dans l'intérêt des habitantes et habitants, et dans une perspective de collaboration intercommunale renforcée.

Les soussignés :

1. Guillaume Hayoz
2. Anne-Marie Badel
3. Stéphane Martin
4. Laure Treboux
5. François Martignier
6. Fabienne Gregersen